



الهلال الأحمر الموريتاني
CROISSANT ROUGE MAURITANIEN



 BritishRedCross



Les mécanismes communautaires de surveillance de la sécurité alimentaire:

Expériences et leçons apprises des Sociétés
Nationales de la Croix Rouge et du Croissant
Rouge au Sahel

Introduction

Depuis 2020, trois Sociétés Nationales (SN) du Sahel, à savoir le Croissant-Rouge mauritanien, la Croix-Rouge Burkinabé et la Croix-Rouge du Tchad, se sont engagées dans la **surveillance communautaire de la sécurité alimentaire** en établissant des sites sentinelles communautaires (SSC). Ces sites sentinelles, choisis selon des critères détaillés dans la section Critères de sélection des villages, visent à représenter de manière adéquate une zone géographique ou administrative spécifique. Les sites sentinelles servent à **monitorer la situation alimentaire et les marchés** dans les zones agro-pastorales confrontées à un haut niveau d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, et sont intégrés aux **mécanismes nationaux d'alerte précoce**. Ce dispositif est qualifié de communautaire car il repose sur les communautés qui en assurent le fonctionnement.

Cette approche de surveillance communautaire présente de nombreux avantages:



- Elle permet de recueillir des informations au plus près des réalités locales, offrant ainsi une vision précise des besoins et des dynamiques communautaires.
- Elle fournit des données plus rapidement que les mécanismes nationaux, souvent plus complexes et longs à déployer.
- Elle facilite un consensus direct avec les différents membres des communautés, renforçant ainsi la collaboration et la compréhension mutuelle.
- Elle engage activement les communautés dans l'évaluation et le suivi de leur propre situation, favorisant leur appropriation et leur autonomie.
- Elle aide à identifier les causes sous-jacentes des problèmes et à cocréer des solutions locales, adaptées et durables.

28

sites sentinelles

Mauritanie

Le **Croissant Rouge Mauritanien (CRM)** a instauré depuis 2020 un mécanisme communautaire de surveillance de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence (SAME) dans la région d'Assaba, au sud-ouest du pays. À ce jour, ce dispositif s'étend sur les cinq départements de la région avec **28 sites sentinelles communautaires**.

16

sites sentinelles

Burkina Faso

La **Croix-Rouge Burkinabè (CRBF)** a entamé ses activités dans ce secteur en fin 2021. Actuellement, elle gère **16 sites sentinelles** répartis entre la province du Sanmatenga et la province du Bam, dans la région du Centre Nord.

30

sites sentinelles

Tchad

Quant à la Croix-Rouge du Tchad (CRT), elle a débuté son intervention également en 2021. Le mécanisme de surveillance est aujourd'hui assuré par **30 sites sentinelles**, dont 20 dans le département de Batha Ouest et 10 dans le département de Kimiti.



Staff du CRM discutant avec un membre du site sentinelle de Ghabra, département de Barkeol, Mauritanie © Croix Rouge Britannique

Objectif d'un mécanisme de surveillance à base communautaire

Ce système contribue à la production régulière de données permettant de **suivre l'évolution de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence (SAME)** et d'alerter en temps réel les acteurs clés (Systèmes Nationaux d'Alerte Précoce, services étatiques, ONG, agences de l'ONU, bailleurs de fonds, communautés) sur la dégradation potentielle de la situation SAME. Cela facilite la délimitation précise des zones affectées et permet une action anticipatoire avant l'émergence d'une crise, minimisant ainsi les dommages et le nombre de personnes impactées.

Des indicateurs variés tels que la **pluviométrie, la production agricole, la santé du bétail, la consommation alimentaire, les dynamiques de marché, les stratégies d'adaptation et la nutrition** sont collectés via des tablettes/téléphones et des outils Kobo par des volontaires communautaires.

Un exemple d'utilisation très précis de ces données est lors des analyses **du Cadre Harmonisé qui ont lieu dans chaque pays**¹. Les données collectées par les SN sont utilisées comme preuve suffisamment fiable pour aider à la classification des niveaux d'insécurité alimentaire et nutritionnelle d'une zone donnée (Analyses IPC). D'autres applications pratiques incluent **l'intégration de ces données aux protocoles d'alerte et d'action précoce** (ou financement basé sur les prévisions – Voir section 5 pour plus de détails) ou le partage de ces informations avec les communautés afin qu'elles puissent les **incorporer dans leurs plans de développement communaux ou leurs plans de contingence**.

Etapas de mise en œuvre



#3

1 Le **Cadre Harmonisé** est un outil utilisé au Sahel et en Afrique de l'Ouest pour classer les niveaux de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il permet de coordonner les acteurs (gouvernements, agences humanitaires) en utilisant une méthodologie commune pour analyser les risques d'insécurité alimentaire et nutritionnelle. L'objectif est de fournir des informations fiables et comparables afin d'anticiper les crises alimentaires et guider les interventions. Il classe les zones en différentes phases d'insécurité alimentaire (de 1 à 5), facilitant ainsi la prise de décision et la réponse humanitaire <http://cadreharmonise.org/>

1



Cartographie des autres acteurs travaillant dans la surveillance

Il est essentiel de répertorier et prendre contact avec les différents acteurs travaillant dans cette thématique. Il peut s'agir des acteurs étatiques tels que le Système d'Alerte Précoce/le Commissariat à la Sécurité Alimentaire ou tout autre selon les pays, des ONGs (OXFAM, ACF, VSF...), Fewsnet, FAO, PAM, etc.

2



Développement des outils

Pour le développement des outils et des processus de suivi (collecte de données, serveurs de stockage, outils d'analyse, processus de validation, bulletins, etc.), il est essentiel de commencer par examiner les dispositifs existants au niveau national ainsi que ceux utilisés par les acteurs impliqués dans la surveillance communautaire. L'objectif est de s'aligner sur les outils et processus déjà en place, afin d'éviter la création d'un système parallèle.

3



Sélection des villages

Le choix des villages pour l'implantation des sites sentinelles se fait en conformité avec des critères préétablis garantissant que chaque site sentinelle représente une vaste zone géographique avec des conditions similaires.

1. Géographie: au moins un site sentinelle par commune et par zone de moyens d'existence.
2. Accessibilité aux marchés: l'objectif est de représenter à la fois des villages éloignés des marchés et ceux proches, afin de refléter les différentes réalités économiques.
3. Représentativité démographique: assurer que les sites sélectionnés soient représentatifs de la population en taille et diversité.
4. Accessibilité sécuritaire: les sites sentinelles doivent être situés dans des zones où l'accès est possible sans risque sécuritaire majeur pour ceux qui se déplacent.

Lorsque dans une commune des villages présentent trop de différences quant à leurs stratégies de moyens d'existence, alors 2 SSC sont installés, représentant chacun des zones de moyens d'existence. De même si la commune est trop grande, 2 SSC sont installés.

Les autorités administratives tant au niveau communal, provincial/régional que départemental (mairie, responsables provinciaux, préfets ou autres) sont consultées dans la sélection des sites sentinelles communautaires (SSC). Dans certains pays, c'est l'autorité administrative qui valide de manière officielle la création du comité du SSC.

Les autorités administratives et communales sont informées et sensibilisées quant aux objectifs du projet, sur la création des SSC, sur le processus d'identification des membres des comités villageois y compris les points focaux, sur leurs rôles et responsabilités, ainsi que sur la méthodologie de collecte des données.

Les représentants des comités locaux Croix-Rouge/Croissant Rouge (régionaux/provinciaux/départementaux) participent à toute communication sur le projet et à la constitution des comités des SSC.

4



Comité du site sentinelle

L'identification des membres du comité SSC se fait en concertation avec les assemblées générales villageoises au niveau des sites, afin de garantir une représentation inclusive de l'ensemble de la communauté au sein des comités. Il est essentiel de veiller à l'implication des chefs de villages, des personnes ressources et des personnes clés de la communauté et du respect des critères préalables définis et précisés ci-dessous.

Le comité est composé de personnes issues de la communauté (y compris les villages environnants) qui de façon volontaire ont décidé de devenir membres.

Le comité doit être constitué de 10 à 15 personnes, un nombre raisonnable qui permet de maintenir une gestion efficace, facilite la prise de décision tout en assurant une diversité des profils.

Les membres du comité du SSC ont des profils différents, représentant la composition socioéconomique de la communauté, à savoir:

- la diversité des groupes de moyens d'existence (agriculteurs, éleveurs, membres des coopératives, commerçants, enseignants, agents de santé, etc.),
- le genre, c'est-à-dire un bon équilibre entre femmes et hommes,
- l'âge, c'est-à-dire une bonne répartition entre jeunes et personnes âgées,
- la représentativité culturelle ou ethnique,
- les niveaux de vulnérabilité (personnes vivant avec un handicap, niveau de richesse, etc.)

Le point focal sera identifié parmi les membres du comité. Il est aussi volontaire et réside dans la localité car il est mieux positionné pour comprendre les dynamiques locales. Les points focaux sont formés, dans la langue locale, sur l'approche des sites sentinelles communautaires, l'utilisation des outils, l'enregistrement et la collecte des données.

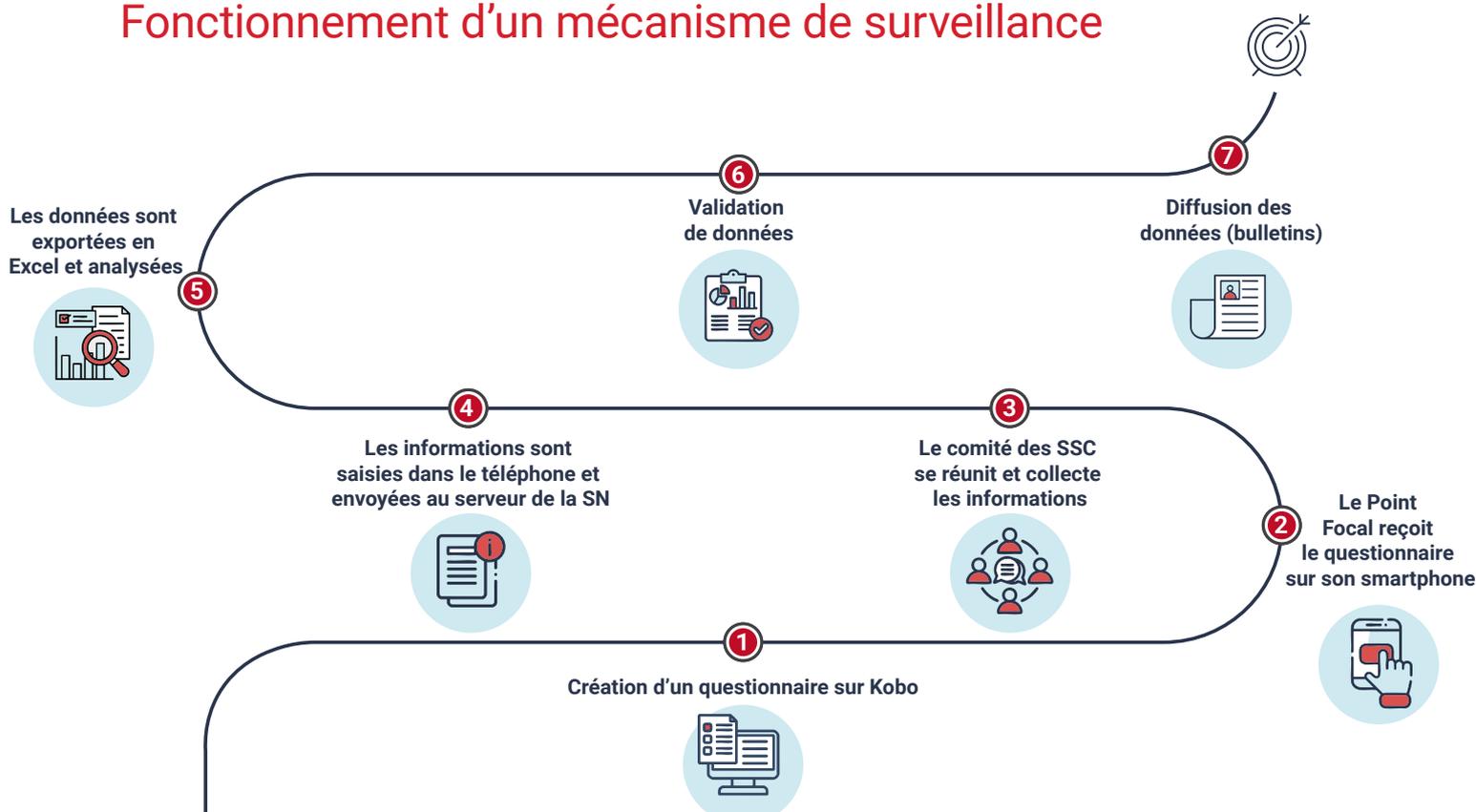
La Croix Rouge/Croissant Rouge national crée un groupe Whatsapp qui inclut tous les points focaux de tous les SSC. Ce mécanisme vise à faciliter la communication, renforcer la coordination et permettre une résolution rapide des problèmes liés au questionnaire ou à la saisie dans kobo. Des messages audios peuvent être échangés pour ceux qui ne pratiquent pas l'écrit.



#5

Rencontre des membres du site sentinelle communautaire de Dahisma, province de Sanmatenga, Burkina Faso, ©Croix Rouge Burkinabé.

Fonctionnement d'un mécanisme de surveillance



- 1** La SN développe un questionnaire/outil de collecte sur Kobo avec les informations qui devront être collectées.
- 2** Un volontaire, point focal, identifié parmi les membres du comité du SSC, reçoit ce questionnaire sur le smartphone mis à disposition par la SN.
- 3** Le point focal est chargé de convoquer la réunion mensuelle avec tous les membres du comité pour collecter les données vers la fin du mois afin de pouvoir renseigner au maximum les données du mois concerné.
- 4** Le point focal remplit la fiche de collecte de données puis l'envoie au serveur de la SN dans un délai opportun, avant la fin du mois.
- 5** Les données disponibles sur le serveur sont exportées sur Excel pour analyse par un coordonnateur au niveau du siège de la SN. Ces données sont analysées au minimum de manière trimestrielle, mais il est recommandé de faire une révision mensuelle des données afin de s'assurer de la qualité des données et que tous les sites sentinelles envoient l'information de manière régulière.
- 6** Les données analysées de manière trimestrielle sont soumises à la validation lors d'une rencontre avec les autorités régionales et/ou départementales et les services techniques. L'atelier d'analyse et de validation des données trimestrielles, permet de faire la triangulation des informations collectées par les SSC et celles disponibles au sein des services techniques régionaux ou départementaux de l'Etat.
- 7** Une fois validés, les résultats de l'analyse des données sont diffusés à travers un bulletin d'informations trimestriel. Le bulletin est partagé avec les autres acteurs de la SAME dans le pays.

Avantages comparatifs des Sociétés Nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans les mécanismes de surveillance à base communautaire



Couverture nationale avec des branches locales : les SN disposent de branches situées au niveau régional, départemental et parfois communal. Ces structures sont permanentes dans le pays. Ainsi le dispositif est toujours en place et permet de relever des données à un niveau local assez précis.

Accès humanitaire privilégié: les SN jouissent d'une reconnaissance internationale et nationale comme acteurs humanitaires. Leur ancrage communautaire, leurs principes humanitaires et leur statut leur garantissent un accès privilégié même dans les zones enclavées ou bien là où l'accès humanitaire est restreint. Ses structures locales étant déjà implantées avant même l'émergence d'un conflit ou de l'insécurité, continuent à fonctionner.



Auxiliaire des pouvoirs publics, membre permanent de l'Equipe Humanitaire Pays dans beaucoup de cas, et membre actif de la cellule nationale du Cadre Harmonisé : ces statuts ont amené la Cellule Nationale d'Alerte Précoce des Gouvernements à solliciter les SNs pour la collecte de données afin de nourrir les analyses du Cadre Harmonisé et les données humanitaires. Les SNs agissent en synergie avec les structures techniques décentralisées de l'Etat. Instance nationale, elles viennent en appui au SAP national en complétant ou bien en étendant la couverture des mécanismes qui sont sur place.

Ancrage communautaire qui facilite la communication avec les communautés et la diffusion d'information: les SNs se basent sur leurs structures décentralisées et leur réseau de volontaires issus des communautés locales dans lesquelles ils vivent, partagent les mêmes conditions et la même langue. Elles sont bien placées pour vulgariser l'information et la rendre compréhensible par le grand public et en même temps remonter les attentes et réalités des communautés. Les informations issues des bulletins et alertes peuvent donc être diffusées très rapidement (étant des relais entre les instances techniques et les communautés).



Expertise dans la préparation et la réduction des risques à base communautaire: les SNs disposent d'outils et de plans opérationnels qui intègrent l'évaluation des vulnérabilités et des capacités des communautés (EVC), ainsi que l'identification, avec ces dernières, des risques auxquelles elles sont exposées. Ces outils comprennent aussi le développement d'actions communautaires pour mitiger ces risques, incluant des actions précoces en cas d'alertes. Ainsi des plans de préparation peuvent être implémentés avec les communautés en attendant le déblocage de plans de réponse ou de mitigation de plus grande envergure.

Le financement basé sur les prévisions: Le Mouvement de la Croix Rouge et du Croissant Rouge s'est investi depuis quelques années dans le développement de mécanismes d'alerte et action précoce qui, sur base de prévisions climatiques, météorologiques, analysent des risques et profils de vulnérabilités, anticipent la venue d'une catastrophe et son impact (inondations, sécheresse) et libèrent immédiatement des ressources (financières ou autres) pour implémenter des actions précoces de prévention ou mitigation du risque, déjà agréées au préalable avec différentes parties prenantes sous forme de "plan d'action précoce". L'innovation réside dans la mise à disposition des fonds et le déroulement d'actions avant que la catastrophe n'arrive. Les fonds sont débloqués à partir de seuils de déclenchement. Ce mécanisme peut être mis en œuvre dès que les premières alertes sont émises par les bulletins.



Leçons apprises

Complémentarité/alignement. La complémentarité et l'intégration avec les dispositifs nationaux d'alerte précoce déjà existants sont essentielles afin d'éviter la mise en place d'un mécanisme parallèle.

En **Mauritanie** la Société Nationale s'est associée à d'autres acteurs pour se répartir et élargir la couverture géographique du mécanisme communautaire de surveillance mis en place par l'Observatoire de Sécurité Alimentaire, le Programme Alimentaire Mondial et l'ONG Action Contre la Faim : chaque acteur couvre une région ou un département.

Au **Burkina Faso** et au **Tchad**, le Système d'Alerte Précoce (SAP), dirigé par le gouvernement, ne disposant pas d'un mécanisme de surveillance communautaire étendu jusqu'au niveau village, est complété par les informations recueillies par les Sociétés Nationales. Ces dernières enrichissent les données collectées aux niveaux provincial ou régional par le SAP ou lors des enquêtes nationales de sécurité alimentaire, avec des informations régulières permettant de suivre l'évolution des indicateurs sur le terrain.

Leadership et appropriation de la part des systèmes nationaux d'alerte précoce. Cet aspect est surtout primordial quand on crée des outils ou des niveaux de collecte additionnels aux dispositifs existants. Il faut s'assurer que l'équipe du système d'alerte précoce conduite par le gouvernement participe activement aux différentes étapes et l'encourager à prendre le lead. Cela favorisera l'intégration du mécanisme dans le système national d'alerte précoce mais surtout la durabilité.

Au **Tchad**, la Société Nationale a signé un accord formel de collaboration avec le SISAAP (Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Précoce) dès le commencement de cette initiative. Cela a permis au SISAAP de s'approprier complètement le processus, de gérer le serveur central et que les données collectées par les SSC soient versés directement dans ce serveur. Le SISAAP prend ensuite le lead dans le traitement et l'analyse des données et participe dans la diffusion des informations conjointement avec la Société Nationale.

Coordination/harmonisation de la méthodologie ainsi que des outils entre tous les acteurs impliqués dans la surveillance communautaire à l'échelle nationale, afin de garantir une base d'analyse et de comparaison commune. Il convient aussi de coordonner la répartition géographique afin d'éviter les doublons et élargir la couverture géographique du mécanisme.

Dans le contexte de la **Mauritanie**, tous les acteurs travaillant dans la surveillance communautaire de la sécurité alimentaire ont adopté les mêmes outils et la même méthodologie, de manière que les données collectées sont les mêmes dans toutes les régions couvertes par le mécanisme et sont aussi comparables, facilitant l'analyse et l'établissement de seuils d'alertes validés pour toutes les régions, ainsi que la prise de décisions.

Des efforts de coordination sont prévus au niveau du **Tchad** et du **Burkina Faso** pour aller dans le même sens et se coordonner avec les autres acteurs qui travaillent dans la surveillance de la sécurité alimentaire.



Décentralisation. Le travail avec les structures décentralisées du Système National d'Alerte Précoce et les branches locales des SNs (ainsi que le renforcement de ses capacités) est clé dans un mécanisme de surveillance communautaire.

Par exemple, en **Mauritanie** la Société Nationale organise des rencontres trimestrielles d'analyse et de validation de données dans lesquelles elle implique les services techniques décentralisés de l'Etat (agriculture, élevage, santé, etc.). Ces rencontres permettent de croiser ces données avec les informations collectées par ces services ainsi que de renforcer leurs capacités d'analyse. Ce sont également ces services qui notifient rapidement le système national en cas d'alerte, conformément au protocole national d'alerte précoce.

Parallèlement, le Croissant Rouge Mauritanien s'attache à créer les capacités au niveau des comités locaux du Croissant Rouge Mauritanien pour assurer le suivi régulier des activités, garantissant ainsi la qualité des données collectées par les SSC avant leur transmission au niveau national. Cette démarche vise également à réduire les coûts du mécanisme, en le rendant plus durable et moins dépendant des financements externes.

Définition de seuils d'alerte. Les acteurs impliqués dans le mécanisme de surveillance en Mauritanie ont établi des seuils d'alerte pour certains indicateurs clés à évolution lente. L'idée est de suivre de manière mensuelle, et en temps réel, l'évolution de ces indicateurs et ne pas attendre à la fin de chaque trimestre, lorsque a lieu la consolidation des analyses des données collectées sur les 3 derniers mois, pour déclencher l'alerte si les seuils prédéfinis sont atteints. Cela permet de déclencher rapidement des actions précoces adaptées aux niveaux atteints par ces indicateurs.

Des exemples des seuils d'alertes sont:

Pour l'agriculture : Déclencher une alerte, si les données reçues au sein d'une Moughataa (département) montrent que plus de 50% des SSC signalent des niveaux de production attendus faibles à nulles en fin Septembre.

Pour l'élevage: Déclencher une alerte, si les données reçues au sein d'une Moughataa montrent que plus de 50% des SSC signalent des niveaux de pâturages très insuffisant à insuffisant à partir de la fin du mois d'Aout.



Atelier trimestriel de validation de données avec les services techniques et les autorités régionales, septembre 2024, Assaba, Mauritanie, © Croissant Rouge Mauritanien

Flashes mensuels. Les bulletins trimestriels sont partagés avec les acteurs concernés, mais il est fortement recommandé de les compléter par une mise à jour mensuelle lorsque les données collectées révèlent des éléments préoccupants. Cette approche permet de partager en temps opportun des points d'attention critiques, en particulier lorsque les indicateurs atteignent des seuils d'alerte, sans devoir attendre trois mois pour le prochain bulletin. Attendre trois mois pourrait s'avérer trop tardif pour répondre efficacement à certains besoins.

En **Mauritanie**, le Programme Alimentaire Mondial est en train d'appuyer l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire pour développer un tableau de bord afin d'analyser de manière automatique les seuils d'alerte et faciliter un suivi plus rapproché dès que les informations sont collectées de manière mensuelle. Cela facilitera la publication et partage de flashes mensuels.

Partage des informations avec les communautés. Un mécanisme de surveillance communautaire doit permettre aux communautés affectées d'analyser leur propre réalité, d'identifier les actions à entreprendre en temps opportun et de répondre au niveau local.

Les informations collectées par ce dispositif sont fournies par les communautés elles mêmes mais il faut garantir que, après analyse, les informations accompagnées des recommandations soient retournées aux communautés, afin qu'elles puissent en bénéficier et agir en conséquence.

Le **Croissant Rouge Mauritanien** a opté pour le développement de messages audio whatsapp en langue arabe pour résumer les points d'attention du bulletin trimestriel. Ces messages sont ensuite partagés avec les points focaux de chaque comité. Ces derniers profitent des réunions des comités des sites sentinelles pour diffuser ces informations aux autres membres, ainsi que lors d'autres rencontres communautaires, afin d'assurer une diffusion plus large auprès de l'ensemble des membres de la communauté.

Pour la **Croix Rouge du Tchad**, le canal privilégié par les communautés a été les rencontres communautaires. Les points focaux reçoivent les bulletins de manière trimestrielle sous format papier et ils ont été formés pour synthétiser les points clés des bulletins lors des rencontres communautaires.

Au **Burkina**, les points focaux partagent ces informations avec les Comités Villageois de Développement existants au niveau local et avec des personnes ressources de chaque communauté à travers des rencontres régulières pour qu'à leur tour les membres de ces Comités puissent partager les informations avec le reste de la communauté. Les points focaux reçoivent les bulletins trimestriels sous format électronique.

Large partage des bulletins trimestriels de manière systématisée (et des flashes mensuels si nécessaire) pour garantir des réponses rapides et éclairées, ce qui constitue l'objectif principal de ce mécanisme.

Partage des bulletins trimestriels des SSC:

Avec tous les acteurs étatiques concernés à différents niveaux: les services techniques décentralisés – Agriculture, Elevage, Santé, Eau, Météo, le SAP aux différents niveaux (national, régional, provincial), les préfets et les mairies, etc.

Avec les autres acteurs humanitaires travaillant dans la zone de couverture: à travers des éventuelles réunions de coordination au niveau de la zone mais aussi à travers une mailing liste.

Avec les autres acteurs SAME: cela peut se faire à travers le Cluster Sécurité Alimentaire ou des mécanismes de coordination existants à tel effet au niveau national.

Avec les bailleurs de fonds: à travers une mailing liste –généralement ils font partie aussi des Clusters de sécurité alimentaire.

Au niveau interne de la Société Nationale avec les autres départements techniques et les partenaires du Mouvement: à travers aussi une mailing liste.

Lien avec des interventions de prévention de risques et catastrophes/financement basé sur les prévisions /protection sociale réactive aux chocs: afin d'optimiser l'utilisation des données collectées par ces dispositifs et de garantir une réponse efficace et adaptée aux besoins identifiés.

Comment les informations collectées par les SSC peuvent-elles être utilisées au-delà de l'alerte précoce?

Réduction des risques et des catastrophes avec une approche communautaire: Les données issues du mécanisme de surveillance peuvent appuyer les communautés et/ou les municipalités dans l'élaboration de plans de contingence ou de développement local (Plans Communaux). Ces plans, adaptés aux besoins identifiés, renforcent la résilience communautaire face aux risques et catastrophes.

Financements basés sur les prévisions ou actions anticipatoires: Les informations collectées par les SSCs alimentent les bases de données des mécanismes de financement prévisionnel. Par exemple, les seuils d'alerte définis pour certains indicateurs clés peuvent être intégrés comme déclencheurs pour activer ces financements, permettant une intervention rapide avant que la situation ne se détériore.

Protection sociale réactive aux chocs: Les indicateurs collectés peuvent guider et informer la prise de décision sur l'activation d'une composante réactive d'un programme de protection sociale. Cela permet aux gouvernements de répondre rapidement à une crise émergente en ciblant les populations les plus vulnérables.





الهلال الأحمر الموريتاني
CROISSANT ROUGE MAURITANIEN



 **BritishRedCross**



Deux femmes du groupe de suivi de la sécurité alimentaire du village d'Elveiya, © Croissant-Rouge Mauritanien (CRM)